

F. Caeymaex, « Collectif et groupe : pouvoir et politique dans la Critique de la Raison dialectique », notes de cours. Introduction d'un cours tenu au Séminaire de philosophie du droit et de l'Etat (Prof. E. Delruelle), DEA, Département de philosophie de l'Université de Liège, avril 2006 (la suite de l'argument est reprise dans la communication au colloque de l'EPTC, 75th Congress for the Humanities and the Social Sciences, York University, Toronto, Canada), téléchargeable sur le site du Service de Philosophie morale et politique de l'Université de Liège)

**Collectif et groupe : pouvoir et politique dans la
Critique de la Raison dialectique**

F. Caeymaex

Introduction

Je voudrais commencer par une petite introduction sur la position de la philosophie de Sartre dans ce cours. Sans faire le bilan exhaustif de celui-ci, on peut dire que placé, sous l'enseigne de Foucault et du thème de la « gouvernementalité » s'est opérée la *problématisation* de la notion de pouvoir, et des concepts que lui associent la philosophie et la théorie politique classique (le droit, l'Etat, le Contrat etc.). Quelle nouveauté dans le concept de gouvernementalité ? C'est que Foucault avait commencé, bien auparavant l'élaboration de cette idée de gouvernementalité, à montrer que la question du pouvoir excédait, pour ainsi dire théoriquement mais aussi empiriquement (du point de vue de l'histoire concrète), un traitement juridico-politique. C'est la critique de l'équation entre pouvoir et souveraineté, qui a conduit Foucault à affirmer que le pouvoir n'est pas quelque chose qui se possède mais qui s'exerce, que l'on ne résoudra pas le problème de la domination en se demandant s'il faut plus ou moins d'Etat, ou encore qu'il faut le chercher, non dans l'appareil étatique, mais jusque dans les techniques disciplinaires, normalisantes et pesant sur les corps, de l'école ou de la caserne. En d'autres termes, le pouvoir « ne se confond pas avec l'instauration d'un ordre pacifiant de la Loi, mais [...] est une guerre perpétuelle » (F. Gros, 1996, p. 79). Mais ce modèle stratégique du pouvoir, on l'a vu (voir exposé d'E.D.), a montré peu à peu ses limites, ou plus exactement sa trop large extension. Avec une telle notion du pouvoir, toute forme de subjectivité, comme toute forme de savoir, paraît n'être qu'une expression, qu'une dimension d'un rapport de force déterminé ; en d'autres termes, toute forme de subjectivité n'est en dernière instance que le produit d'un assujettissement. L'émergence de la notion de gouvernementalité va de pair avec la découverte de l'extériorité de certaines formes de Soi et de certaines formes du savoir à l'ordre du pouvoir, et avec la découverte de pratiques de soi susceptibles de s'opposer à des pratiques d'assujettissement.

En résumé, la question telle qu'elle s'est posée à Foucault est la suivante : dès lors que l'on a montré que les rapports de pouvoir excèdent ce qu'une problématisation juridique et politique peut en dire, comment penser la liberté ? Les modèles classiques associent généralement le moment de l'institution juridique et politique et l'instauration d'une socialité en rupture avec le rapport de force

naturel ou avec les effets de domination ; diversement, l'état ou le droit apparaissent comme les instances clés de l'institution de la liberté. Une fois ces instances relativisées, ou démasquées comme immanentes aux rapports de force, ne reste-t-il aucun lieu pour le politique ? La pensée politique, privée ainsi de toute référence normative, est-elle vouée à l'élucidation interminable des formes de domination, des mécanismes de l'aliénation, ou encore des modalités de l'assujettissement ?

Posée sous cette forme un peu caricaturale, cette question pourrait en réalité être adressée à Sartre. Dans *EN*, la réalité humaine est saisie comme ontologiquement libre. Lorsque Sartre se penche sur les rapports à autrui, la liberté semble prise au piège de l'irrémissible conflit de consciences (difficulté de la reconnaissance de ma liberté par autrui). Le problème s'aggrave avec les études que Sartre a consacrées à la Morale : le déploiement pratique de la liberté dans un monde interhumain semble reconduire toute forme d'engagement moral de quiconque à l'exercice d'une oppression ou d'une violence ; la liberté devient complice de l'aliénation. De telle sorte que Sartre pourrait enfin déclarer, comme Rousseau « que l'homme est né libre et partout il est dans les fers » (*Contrat social*). La *Critique de la Raison dialectique* se présente à bien des égards comme la tentative de relève de l'échec de la Morale. Soucieux de donner un fondement philosophique à la philosophie de l'histoire marxiste (à l'histoire de la lutte des classes), Sartre entend repartir à nouveau des bases de l'existentialisme pour rendre dialectiquement intelligible la totalisation historique. Mais à nouveau : la conscience individuelle, désormais appelée libre *praxis constituante*, sert de point de départ phénoménologique à une analyse qui la montre partout défigurée, volée à elle-même, bref, encore une fois aliénée. Si la notion de lutte y trouve un éclairage intéressant, on est cependant conduit à se demander : y a-t-il un lieu du politique dans la *CRD*, une fois que l'on sait que le moment de l'Etat comme « tiers souverain » n'est nullement privilégié pour l'instauration d'une liberté commune, ou d'une communauté libre, ou encore d'un « nous » ?

En réalité, la *Critique* n'est pas tout à fait impuissante face à ce problème ; le contraste élaboré par Sartre entre ce qu'il appelle, d'une part, le collectif et d'autre part, le « groupe » (plus connu sous le nom de « groupe en fusion »), peut être envisagé comme le traçage d'une différence entre le social et le politique, susceptible de nous aider à penser des processus d'authentique libération.

En faisant recours, de manière aussi claire que possible, aux principaux concepts qui font l'originalité et l'ossature de la *Critique*, je vais essayer de mettre en lumière ce contraste entre collectif et groupe ; nous verrons s'il peut effectivement supporter l'hypothèse que je vous propose.

A propos de Sartre et des groupes

« Mais, en vérité, la question la plus directe n'est pas de savoir si une société industrielle peut se passer de surplus, d'absorption de surplus, d'Etat planificateur et marchand, et même d'un équivalent de bourgeoisie : à la fois il est évident que non, mais aussi que la

question posée dans ces termes n'est pas bien posée. Elle n'est pas non plus de savoir si la conscience de classe, incarnée dans un parti, dans un Etat, trahi ou non l'intérêt de classe objectif auquel on prêterait une sorte de spontanéité possible, étouffée par les instances qui prétendent le représenter. L'analyse de Sartre dans la *Critique de la raison dialectique* nous paraît profondément juste, d'après laquelle il n'y a pas de spontanéité de classe, mais seulement de « groupe » : d'où la nécessité de distinguer les « groupes en fusion » et la classe qui reste « sérielle » représentée par le parti ou l'Etat. Et les deux ne sont pas à la même échelle. C'est que l'intérêt de classe reste de l'ordre de grands ensembles molaires : il définit un préconscient collectif, nécessairement représenté dans une conscience distincte dont il n'y a même pas lieu de se demander à ce niveau si elle trahit ou non, aliène ou non, déforme ou non. Le véritable inconscient, au contraire, est dans le désir de groupe, qui met en jeu l'ordre moléculaire des machines désirantes. C'est là qu'est le problème, entre les désirs inconscients de groupe et les intérêts préconscients de classe ».

GILLES DELEUZE ET FELIX GUATTARI, *L'Anti-Œdipe*, Minuit, 1972-1973, p. 305